

LES ARTICULATIONS DES SYNDICATS AVEC LES AUTRES MOUVEMENTS SOCIAUX : QUELLES CONVERGENCES ?

Par Jean Blairon

L'organisme d'éducation permanente FEC (Formation, Education, Culture) organisait ce 21 octobre 2016 un séminaire sur le thème *Débat sur les articulations des syndicats avec les autres mouvements sociaux : quelles convergences ?*

Nous avons été invité à y participer dans une posture d'analyste, en même temps que Myriam Djegham (Ciep du Moc, Bruxelles), Nabil Sheikh Hassan (représentant Tout Autre Chose) et Bruno Antoine (Secrétaire fédéral de la CSC Luxembourg). Les échanges ont été animés par Gaëlle Demez de l'asbl FEC.

Nous retranscrivons et développons ici les réponses que nous avons essayé d'argumenter à propos des questions qui nous ont été adressées pendant le débat.

o Quelle évolution voyez-vous dans les mouvements sociaux (leurs structures, les modes actions, leurs impacts) en Belgique ?

Répondre à cette question impose selon moi une mise au point sur le terme de « mouvement social ».

Je suis volontiers les analyses de Michel Wieviorka¹ pour dire qu'on peut désigner par le concept de mouvement social une catégorie particulière de lutte, une « lutte de niveau élevé ».

Cette idée de **niveau de l'action** reprend la distinction canonique proposée par Alain Touraine entre trois types de luttes :

- les luttes organisationnelles (concrètes, circonscrites à une organisation particulière), par exemple une négociation à propos des sacrifices que les ouvriers doivent consentir pour éviter une fermeture d'usine ou une lutte pour refuser la mise en cause d'un avantage acquis, comme récemment la grève des cheminots ;
- les luttes politiques (qui concernent et touchent les institutions politiques), par exemple celles qui sont menées contre la loi sur la flexibilité du travail et contre le gouvernement qui veut l'imposer en outrepassant la concertation sociale instituée ;
- les luttes sociétales (qui concernent les orientations de la société, puisque les sociétés modernes se définissent comme libres de se construire ou de se transformer sans autre référence qu'elles-mêmes ; les questions posées sont alors : quel modèle de société voulons-nous ? Dans quelle direction voulons-nous aller ? Passe-t-on, par exemple, d'un modèle européen à un modèle américain (caractérisé notamment par la faiblesse de l'Etat et par une grande insécurité sociale, considérée comme un gage de dynamisme).

1 M. Wieviorka, « Mouvements, anti-mouvements », in *Retour au sens*, Paris, Laffont, 2015, pp. 299 et sq.

Pour Alain Touraine, on « monte » chaque fois d'un niveau quand on passe d'un type de lutte à l'autre, parce que le périmètre de la lutte est de plus en plus étendu, la contestation de plus en plus forte, que les questions montent en abstraction, que la résolution du conflit est de plus en plus exigeante en termes de changement. Il propose dès lors de réserver le terme de mouvement social aux luttes qui se situent au niveau le plus élevé.

On n'atteint probablement le « niveau le plus élevé » de la lutte que si on peut :

- se positionner comme un acteur central, c'est-à-dire identifier une ressource centrale pour la société, en donner une interprétation propre et montrer qu'on apporte en la matière une contribution centrale (le mouvement ouvrier a procédé ainsi en montrant que le Progrès par l'industrialisation était le fait de tous et que le capital, c'était aussi les bras des ouvriers) ;
- s'opposer à un adversaire clairement identifié (dans notre exemple précédent, les maîtres du travail) ;
- réclamer les rétributions à la hauteur de sa contribution (congs payés, sécurité sociale pour poursuivre l'exemple) ;
- institutionnaliser le conflit pour négocier des objectifs positifs de lutte.

Michel Wieviorka indique qu'il est en partie vain de chercher qui incarnerait éventuellement un « mouvement social » ; pour lui, il s'agit d'un concept qui a vertu explicative et qui n'a pas d'office de correspondance exacte dans la réalité. Il propose en conséquence de considérer qu'il y a donc **plus ou moins de mouvement social dans les luttes** ; par exemple, les revendications organisationnelles des cheminots en matière de récupération ou de pension ne sont pas totalement détachées du concept de service public et de la défense du modèle social européen.

Mais ce raisonnement nous conduit à défendre que ce ne sont donc pas les plates-formes diverses qui constituent en tant que telles des mouvements sociaux et encore moins de « nouveaux mouvements sociaux », qu'on serait fondé à opposer à des mouvements plus « classiques » comme les syndicats ; à propos de ces plates-formes, on dira mieux que des acteurs culturels et/ou associatifs se joignent aujourd'hui à des luttes dans lesquelles il y a peu ou prou de mouvement social.

D'ailleurs, la plate-forme flamande « Hart boven Hard » trouve son origine dans une lutte organisationnelle (contre les mesures de restriction dans le financement de la culture prises par le gouvernement flamand).

La question de « l'évolution dans les mouvements sociaux » gagne donc selon moi à être reformulée comme suit : **quelle(s) question(s) est (sont) posée(s) par la coexistence (et le désir d'articulation) de luttes syndicales et associatives, dans lesquelles il y a plus ou moins de mouvement social ?**

Il y a (ou il y a eu) beaucoup de mouvement social dans les luttes du mouvement ouvrier, du mouvement étudiant, du mouvement féministe, du mouvement anti-nucléaire ; il y en a eu pas mal dans le mouvement « alter-mondialiste » dont le caractère hétérogène et la difficulté à nommer des objectifs « positifs de lutte » peuvent sans doute expliquer la faiblesse relative.

Peu de ces luttes à forte composante de mouvement social ont néanmoins réussi à **conjuguer dans un équilibre suffisant des luttes sociales et des luttes culturelles**. Le mouvement ouvrier y a réussi tant qu'il conjugait ses revendications en termes de contribution/rétribution et ses exigences et pratiques en matière d'autonomie culturelle ; l'éducation populaire incarnait fortement et faisait vivre les principes selon lesquels on peut voir et analyser par soi-même, on dispose d'une expertise construite dans l'expérience qui en vaut bien d'autres, on est en droit de se méfier des savoirs de classe, on peut compter sur ses propres forces...

Le mouvement des étudiants en Mai 68 a aussi tenté cet équilibre et y a probablement moins bien réussi.

Jean-Pierre Le Goff, dans l'immense bilan critique qu'il a construit à propos du mouvement de mai relate que les revendications culturelles portées par certains étudiants dans les ateliers et usines y ont fait parfois bien des ravages. Les gauchistes qui ont convaincu les ouvriers que leur vie n'était pas une vraie vie (on se souvient du fameux thème critique « métro boulot dodo »), quand ils sont repartis dans leurs Universités, les ont laissés bien désemparés : « Ils nous ont fait croire au Père Noël, ça a permis une petite période de rêve, et après ? ».

Jean-Pierre Le Goff commente :

« Certains des ouvriers qui les [les étudiants qui s'étaient « établis » dans les usines] ont suivis, des années après, leur en veulent encore. Ils se montrent fort lucides sur ce qui se trouvait en jeu dans leur établissement : 'Sur le moment, pendant longtemps même, je leur en ai beaucoup voulu d'être partis, sans doute une forme de jalousie d'être resté seul à l'usine. J'ai fait la route avec eux, même si j'avais un certain recul, je ne les aurais jamais lâchés. Dans les bagarres, j'étais toujours présent. Maintenant que le temps a passé, je vois les établis comme des petits-bourgeois qui avaient besoin d'une histoire par rapport à ce qu'avaient connu leurs parents, la guerre, la Résistance... Ils se sont fabriqué une histoire, des choses à raconter. (...) Ils étaient sincères, mais ils ont quand même beaucoup contribué à casser le PC et les syndicats, davantage que les patrons.' »²

De même, la conjonction n'a pas toujours été facile à faire entre celles des féministes qui se battaient pour plus d'égalité et celles qui se battaient pour qu'on reconnaisse la singularité irréductible de la condition féminine.

La question de cet équilibre est pour moi centrale pour analyser les relations des luttes comportant peu ou prou de mouvement social. La recherche de celui-ci me paraît une variable significative pour cette analyse.

D'où ma réponse à la deuxième question

o Quelles sont les alliances entre syndicats et autres mouvement sociaux qui peuvent être contre-productives ?

Compte tenu du raisonnement précédent, trois cas de figure me semblent mériter une vigilance critique.

Lorsque les rencontres sont ratées et les prises de risque, trop inégales entre les protagonistes des luttes : c'est le cas des récits rapportés par Jean-Pierre Le Goff, où les protagonistes des luttes culturelles (les établis) possèdent des possibilités de repli que n'ont pas les ouvriers qu'ils rejoignent et qui les suivent. Notons que cette rencontre réussie puis ratée, cette solidarité à deux vitesses (« je ne les aurais jamais lâchés », dit l'ouvrier interrogé) s'opère sur fond d'un curieux chassé-croisé : les établis sont des « maos » qui croient préparer une révolution sociale, mais qui mettent en avant des revendications « culturelles » (liberté face au pouvoir des petits chefs, authenticité du désir, de la vie...) ; les ouvriers qu'ils convainquent embrassent ces revendications culturelles, qui ont pour effet paradoxal d'affaiblir les solidarités sociales défendues par exemple par les syndicats.

Nous avons pu constater qu'il peut arriver que les protagonistes des luttes culturelles définissent comme adversaires... les protagonistes des luttes sociales, comparés somme toute à des armées (forte hiérarchie, obéissance demandée à des mots d'ordre, etc.). Il y a prise de risque inégale lorsque ceux

² Témoignages cités par J.-P. Le Goff, *Mai 68, l'héritage impossible*, Paris, La Découverte, 2002, p. 220.

qui attaquent ce type d'organisation sont à l'abri des risques que l'affaiblissement de ces modalités de l'action fera par contre courir à d'autres...

Lorsque l'individualisation mise en avant dans les luttes culturelles (la singularité irréductible du moi, le droit de l'individu à être créateur de son existence) va jusqu'à la promotion de la désinstitutionnalisation, on atteint évidemment un paroxysme dans la disjonction des luttes.

Dans ce cas, le soupçon est mis sur tout ce qui est institué, organisé, collectivisé. On ne s'y « reconnaît » pas, ce qui suffit à justifier un désaveu.

C'est probablement oublier deux choses : les droits culturels individuels, qui sont une conquête collective, n'ont de sens que s'ils sont universels (exigés pour tous), ce qui doit ramener la question de l'égalité au cœur des luttes : le droit à décider de son existence est un de ceux qui est le plus inégalement réparti.

Troisième exemple contre-productif : lorsque le « radical chic »³ ou la « comm » s'imposent comme critères dominants voire exclusifs de légitimité.

Ce fonctionnement peut certes traduire le pouvoir conquis par le champ médiatique sur tous les autres champs, et notamment le champ politique (y réussir, c'est désormais faire parler de soi dans les médias et spécialement à la télévision).

Mais il produit aussi deux dérives : le fait d'avoir parlé de quelque chose passe pour le fait de l'avoir fait ; en second lieu, la « comm » a ses standards socialement situés et elle tend à imposer un style qui l'est tout autant.

Il n'en faut pas plus pour promouvoir (à son corps défendant le plus souvent) le monopole d'une vision culturelle de classe, ce qui peut avoir pour effet de laisser sur le bord de la route tout un public populaire, qui n'est déjà que trop tenté par le rejet global des acteurs du champ politique (au sens large).

o Les syndicats aujourd'hui n'ont pas toujours bonne presse, ne parviennent pas toujours à être lisibles quant au sens de leur action, et quant au message qu'ils veulent faire passer. Qu'est-ce qui, de votre point de vue d'analyste, est le plus efficace pour porter ce message syndical, pour le rendre visible et pour améliorer le rapport de force « progressiste » que veulent construire les syndicats ?

On aura compris qu'à mes yeux le lien entre les trois termes « porter le message de nos affiliés » / être visibles / améliorer le rapport de force au profit des positions « progressistes » n'est ni monolithique ni évident.

La dimension ascendante du travail de représentation des positions des affiliés peut sembler, en effet, une condition essentielle de l'efficacité, mais nous savons tous que la visibilité et la construction d'un rapport de force intègre d'autres composantes et d'autres contraintes pour l'action – par exemple la capacité pour d'autres groupes ou acteurs d'« adopter » comme étant leur une question qui concerne par exemple les dits affiliés.

La notion de rapport de force, dans sa dimension quantitative comme qualitative, implique en effet qu'un enjeu soit investi par d'autres que ceux qu'il concerne directement. Et cet élargissement de l'investissement ne me paraît possible que si d'autres que les premiers concernés peuvent reconnaître dans l'enjeu que ceux-ci portent une valeur qui leur est également chère, pour laquelle ils sont effectivement prêts à se mobiliser ou à se battre.

3 Nous prenons cette expression dans l'acception suivante, peut-être un peu différente de celle de Tom Wolfe : le fait d'afficher des positions contestataires de l'ordre établi, mais de s'en tenir aux mots, qui ne trouvent aucune équivalence dans l'action réelle. Cette acception n'implique pas que l'on doute automatiquement de la sincérité de quelqu'un qui défend des positions qui ne sont pas d'office conformes à son intérêt immédiat ou apparent.

C. Mahy et moi-même avons tenté cette réflexion à propos de la manifestation du 29 septembre 2016, en nous demandant si l'on pouvait trouver un point commun à la diversité des groupes présents dans la rue à cette occasion⁴.

Faire ce travail, ce n'est pas prétendre dire à la place des manifestants quel était le sens de leur présence ; c'est au contraire leur proposer une (ou plusieurs) interprétation(s) possible (s) de leur action, notamment en tentant de voir à quel « niveau » ils accepteraient de la situer.

Dans le cadre de l'analyse que je propose ici, et notamment en référence à la conception du « mouvement social » défendue par Michel Wieviorka, la question de l'efficacité de la lutte et du rapport de force dans lequel elle s'inscrit reçoit cette réponse :

il faut faire le moins apparent, c'est-à-dire mettre dedans autant de « mouvement social » que possible.

Face à la violence néo-libérale qui augmente depuis des décennies, et singulièrement depuis deux ans dans notre pays, il importe en effet de sortir de la fragmentation (des classes, des secteurs, des champs) et de reconstituer un acteur à partir de la ressource centrale qu'il peut se prévaloir de produire.

Nous défendons l'idée que cette ressource centrale (l'équivalent de la « force des bras » des ouvriers pour la première industrialisation) est plutôt immatérielle aujourd'hui et s'inscrit dans le périmètre des ressources subjectives : des connaissances, des capacités à traiter l'information (dans le travail industriel par exemple), la production d'un crédit inspirant une confiance suffisante dans un avenir possible (un grand enjeu pour l'agriculture notamment), l'implication, la créativité, l'engagement...

L'efficacité des luttes ainsi comprises passe par la capacité à construire des transversalités entre les travailleurs du non-marchand, les ouvriers, les salariés au sens large, les agents des services publics ou assimilés, les agriculteurs, ceux dont la vie ne comprend (plus) rien de garanti, ceux dont les richesses sont inexploitées...

Il me semble que ce à quoi nous assistons aujourd'hui dans notre pays, c'est à une forte émergence de tentatives, très diverses, de construire une telle transversalité en la vivant.

o Quelles seraient les bonnes questions que devraient se poser les syndicalistes par rapport à leurs modes d'action et comment voyez-vous, du point de vue des actions à mener, les collaborations possibles des syndicats avec d'autres mouvements ?

Pierre Bourdieu a ouvert la voie à cet aspect du questionnement.

« Pourquoi est-ce que je dis aux syndicalistes des choses qui sont proches du point de vue que les mouvements sociaux ont sur eux et pourquoi vais-je dire aux mouvements sociaux des choses qui sont proches de la vision que les syndicalistes ont d'eux ? Parce que c'est à condition que chacun des groupes se voie lui-même comme il voit les autres qu'on pourra surmonter ces divisions qui contribuent à affaiblir des groupes déjà très faibles. »⁵

Il pourrait dès lors être utile de construire des environnements où on peut se dire ensemble les choses désagréables qu'on garde par devers soi et apprendre à les dépasser.

Les organisations de mobilisation (c'est ainsi que P. Bourdieu appelle les syndicats) possèdent la

4 J. Blairon et C. Mahy, « Manifestation et manifestation du sens », *Intermag.be*, octobre 2016, www.intermag.be/574.

5 P. Bourdieu, « Rendre efficaces les mouvements sociaux », texte d'avril 2001 in *Interventions, 1961-2001*, Marseille, Agone, 2002, p. 468. On aura compris que Pierre Bourdieu donne une autre signification au mouvement social que celle qui est présentée dans ces lignes ; il désigne par là l'action des associations mobilisées ; il pense notamment aux grèves de 1995 en France.

force⁶ et la capacité de rassembler autour de mots d'ordre, mais peuvent tenir insuffisamment compte des subjectivités ou, à force de négocier, être tentées de « tout accepter pour rester à table » (l'appel contraignant qui leur est sans cesse lancé par les dominants et ceux qui les servent d'être « responsables » est un signe de ce danger).

Les associations qui se mobilisent ont pour elles le respect de la singularité de leurs membres, le travail de terrain, l'écoute des silences qui pèsent dans le corps social, mais elles risquent la dispersion ou la fuite hors de la réalité.

Il peut par exemple s'avérer difficile de négocier sur un « autre chose » qu'on déclare vouloir sans pouvoir le définir. Et a-t-on *d'office* besoin, dans tous les domaines, d'un « tout » autre chose (y compris dans les luttes à mener, dans leurs enjeux et modalités⁷ ?) Un analyseur de l'effectivité des convergences pourrait dans ce cas tourner autour de la question : comment se construit, chez les uns et les autres, le rapport entre la revendication sociétale et l'institutionnalisation du conflit qui la réalise au moins partiellement ?

Une autre difficulté emblématique est par exemple l'attitude syndicale qui tendrait à ne considérer toute association que sur le seul versant réputé « patronal » ; les dirigeants d'une association peuvent certes se comporter en « maîtres du travail » abusifs, mais beaucoup d'entre eux sont aussi les porteurs d'engagements porteurs d'alliances potentielles.

On pourrait considérer les tentatives de dépassement de cette tension comme un deuxième analyseur de la progression en matière de convergence des luttes.

o Que peuvent s'apporter mutuellement syndicats et autres mouvements sociaux ?

o Quels sont les obstacles et les freins objectifs dans les collaborations entre syndicats et mouvements sociaux, de part et d'autre ?

On peut considérer que l'apport mutuel peut se dire dans les termes de la réciprocité telle que la défend le sociologue Michel Callon : « **A constitue une partir de la solution du problème de B et inversement** ».

Cette réciprocité concerne, on l'a vu, l'équilibre entre les dimensions sociales et culturelles des luttes, mais aussi les points faibles des uns et des autres : centration et centralisation vécues comme parfois excessives pour les uns, risques de dispersion ou de dilution pour les autres, etc.

Mais il ne semble pas excessif de dire que cette réciprocité, difficile à construire, implique une **permanence cumulative**. C'est en effet par la co-présence réciproque et par les débats que la réussite (ou l'échec) de celle-ci impose qu'une réciprocité peut effectivement s'inventer.

Il reste qu'elle doit aussi se signifier symboliquement : dans la présence à la tribune des uns et des autres, mais aussi dans le partage des profits médiatiques, ce qui implique que chacun renonce à poursuivre ou revendiquer un leadership impossible ou contre-productif.

Je voudrais en conséquence terminer par cette question : la convergence des luttes doit-elle prendre la structure du « radeau » définie par Fernand Deligny ou doit-elle vouloir nous conduire au-delà ?

6 C'est d'autant plus vrai en Belgique, où le taux de syndicalisation est resté très élevé.

7 Par exemple des actions culturelles que certaines associations ont tendance à présenter comme « nouvelles » ont été développées, déjà, mutatis mutandis, par les mouvements ouvriers et l'éducation populaire ; ce qu'Alain Touraine appelle les « grèves expressives » s'en rapproche d'ailleurs beaucoup : « Les ouvriers d'une usine, d'un atelier ou d'une ville se considèrent, dans certaines circonstances, comme engagés dans une lutte qui déborde le cadre où elle apparaît, qui mobilisent des demandes qui ne peuvent être entièrement satisfaites dans un cadre organisationnel ou politique. (...) les observateurs des grèves distinguent souvent les grèves instrumentales, définies par leurs buts précis, et les grèves expressives, à travers lesquelles le groupe affirme ou construit sa solidarité. C'est cette expression de soi qui fait apparaître le principe d'identité. » (A. Touraine, *Production de la société*, Paris, Seuil, 1973, p. 362.)

« Un radeau, vous savez comment c'est fait : il y a des troncs de bois reliés entre eux de manière assez lâche, si bien que, lorsque s'abattent des montagnes d'eau, l'eau passe à travers les troncs écartés. C'est par là qu'un radeau n'est pas un esquif. (...) Quand les questions s'abattent, nous ne serrons pas les rangs – nous ne joignons pas les troncs – pour constituer une plate-forme concertée. Bien au contraire. Nous ne maintenons du projet que ce qui du projet nous relie. Vous voyez par là l'importance primordiale des liens et du mode d'attache, et de la distance même que les troncs peuvent prendre entre eux. Il faut que le lien soit suffisamment lâche et qu'il ne lâche pas. »⁸



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « Les articulations des syndicats avec les autres mouvements sociaux : quelles convergences ? », *Intermag.be*, analyses et études en éducation permanente, RTA asbl, novembre 2016, URL : www.intermag.be/579.